



Reporting Mensuel

Au 29 avril 2022



FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

L'industrie verrière, un modèle de 'pricing power'

En avril 2022 le taux d'inflation de la zone euro a encore accéléré pour atteindre +7,5 % sur un an glissant. Les hausses sont concentrées sur les coûts de l'énergie et dans une moindre mesure des matières premières et de la logistique. Dans ce contexte, la capacité des entreprises à augmenter les prix de ventes pour maintenir leurs marges est un élément particulièrement scruté par les investisseurs.

L'industrie du verre est un secteur fortement exposé à ces tendances, avant tout car il s'agit d'une industrie très consommatrice en énergie (la part de l'énergie dans les coûts de production était de 20 à 30 % avant l'explosion des prix), en majorité en gaz. En outre, la hausse des prix de la soude qui entre dans la composition du verre et des dépenses liées à la logistique et au transport affectent lourdement les coûts de production.

Les acteurs de l'emballage en verre bénéficient cependant d'un rapport de force favorable pour augmenter leurs prix et ainsi limiter les effets de l'inflation sur le court terme. La production est très concentrée (en Europe les 5 premiers acteurs détiennent 70 % des parts de marché) quand, à l'inverse, la base de clientèle est fragmentée (l'industrie des vins et spiritueux est le premier client de contenants en verre et est majoritairement composée de petits acteurs locaux) ce qui se traduit par un rapport de force favorable aux producteurs. De plus, on constate un déséquilibre offre - demande causé par les délais de mise en service des fours qui avaient été arrêtés au plus fort de la pandémie et l'interruption des productions en Ukraine et en Russie.

Ces éléments se sont reflétés dans les résultats trimestriels de Verallia (2,23 % de votre fonds) qui est le leader européen et le troisième acteur mondial des emballages en verre. Le groupe a reporté des ventes en progression de +24 %, portées par des augmentations de prix à deux chiffres et une croissance des volumes de +10 % sur un an.

Enfin, sur le plus long terme, deux tendances ESG devraient permettre de désensibiliser le secteur aux prix de l'énergie et des matières premières :

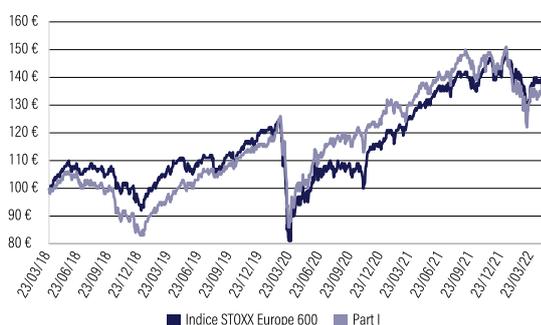
- L'augmentation de la part de matériaux recyclés, le calcin (débris de verre), qui permet d'économiser de l'énergie (une hausse de l'utilisation du calcin de 10 % permet de réduire la consommation d'énergie de 2,5 %).
- Les investissements pour électrifier les fours, qui réduit la dépendance au gaz et permet de réduire l'impact environnemental de l'industrie avec l'utilisation d'énergies renouvelables.

La note ESG moyenne pondérée de votre fonds est restée stable sur le mois à 27 % (plus la note est basse, meilleure elle est).

Laurent Saint Aubin et Mathilde Pierre - achevé de rédiger le 04/05/2022

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 31 mars 2022 | Base 100 au 23 mars 2018



*les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC



CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS	
Gérant	Laurent Saint Aubin	
Date de création	Mars 2018	
Nature juridique	FCP	
Code ISIN	Part P	FR0013267382
	Part I	FR0013267390
	Part GI	FR0013267408

Classification	Actions de l'Union Européenne						
Sous-classe d'actifs	Thématique						
Indice de référence	STOXX Europe 600						
Horizon de placement	> 5 ans						
Échelle de risque	1	2	3	4	5	6	7
Éligible Assurance vie	Oui						
Éligible PEA	Oui						

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Sur 12 mois glissants	Part GI	Part I	Part P	Indice
Variation de la VL	-3,1%	-3,4%	-4,5%	5,4%
Volatilité	16,1%	16,1%	16,1%	13,0%
Ratio de Sharpe	-0,16	-0,18	-0,24	n.d.
Tracking error (risque relatif)	7,0%	7,0%	7,0%	n.d.
Alpha	-7,9%	-8,2%	-9,3%	n.d.
Bêta	0,91	0,91	0,91	n.d.

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD	
Part GI	+30,8 %	-17,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %										-11,8 %
Indice	+30,0 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %										-6,7 %
VL (€)	1000,00	829,50	1133,81	1252,91	1483,62	1353,33	1316,93	1327,39	1308,08										1308,08

	Depuis l'origine ⁽²⁾	2018 ⁽²⁾	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD	
Part I	+32,1 %	-15,5 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-8,8 %	-2,7 %	+0,8 %	-1,5 %										-11,9 %
Indice	+36,8 %	-5,6 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %										-6,7 %
VL (€)	1 000,00	845,20	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 367,74	1 330,59	1 340,77	1 320,89										1 320,89

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2018 ⁽¹⁾	2019	2020	2021	Jan. 22	Fév. 22	Mars 22	Avril 22	Mai 22	Juin 22	Juil. 22	Août 22	Sept. 22	Oct. 22	Nov. 22	Déc. 22	2022 YTD	
Part P	+21,7 %	-18,6 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-8,9 %	-2,8 %	+0,7 %	-1,6 %										-12,2 %
Indice	+30,0 %	-10,2 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-3,8 %	-3,2 %	+1,0 %	-0,7 %										-6,7 %
VL (€)	100,00	81,43	108,90	118,84	138,71	126,37	122,83	123,66	121,72										121,72

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 29 AVRIL 2022

	Fonds
Eiffage	7,0 %
Spie	6,0 %
Schneider Electric	5,6 %
Veolia	4,8 %
Enel	4,1 %
Halma Plc	3,5 %
Shurgard Self Storage	3,5 %
Ferrovial	3,2 %
Saint-Gobain	3,1 %
Tomra Systems	2,9 %

DONNÉES DE L'OPCVM AU 29 AVRIL 2022

	Part GI	Part I	Part P
Nombre de parts	14 893,018	4 101,32	17 654,432
Valeur liquidative	1 308,08	1 320,89	121,72
Actif net	27 047 783		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 29 AVRIL 2022

Devises (y compris cash)	Secteurs ⁽¹⁾	Géographique ⁽¹⁾
Euro	78 % Biens et services industriels	36 % France 23 %
Livre sterling	6 % Constructions et matériaux	22 % Etats-Unis 12 %
Couronne norvégienne	6 % Services aux collectivités	17 % Allemagne 8 %
Dollar américain	5 % Technologie	7 % Espagne 8 %
Autres	5 % Autres	19 % Autres ⁽²⁾ 50 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (6 %), l'Italie (3 %), le Pays-Bas (5 %), le Brésil (3 %) et la Belgique (3 %).

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».



Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

Gouvernance	32 %
Social	28 %
Environnement	19 %
Profil de risque ESG	27 %

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

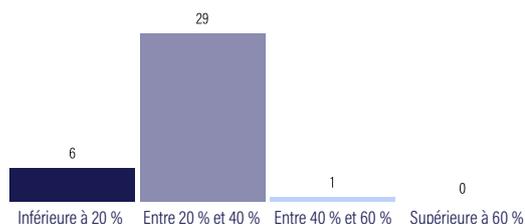
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
Halma	14 %	10 %	10 %	12 %
Accell	22 %	11 %	8 %	14 %
Adevinta	22 %	15 %	6 %	15 %
Bright Horizons	29 %	11 %	11 %	18 %

LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

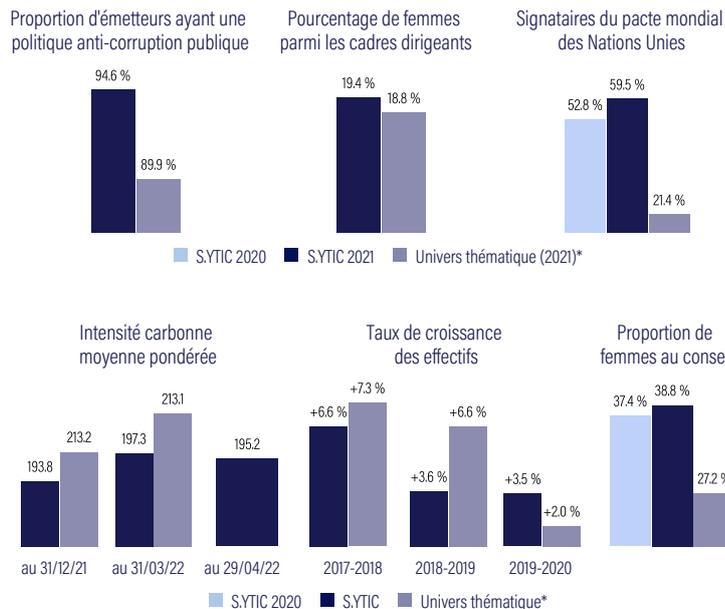
	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Carrefour	44 %	47 %	32 %	41 %
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Inclusio	78 %	7 %	17 %	38 %
Veolia	40 %	33 %	34 %	36 %
Spie	37 %	45 %	26 %	36 %

Reporting ESG

Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille



Mesures d'impact & empreinte carbone



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

*Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 3 663 valeurs au 31/03/2022. Le taux de couverture de l'univers est de 92,9 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 70,3 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 71 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM immobilier, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 29/04/2022. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en mai 2022. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com



SOFIDY SAS | Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 | 338 826 332 RCS Évry | Code d'activité : 6630 Z | N° TVA Intracommunautaire : FR 03 338 826 332 | 303, square des Champs Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex | Tél. : 01 69 87 02 00 | Fax : 01 69 87 02 01 | E-mail : sofidy@sofidy.com | sofidy.com

